N. 42. TOME Ier 1re ANNÉE DIMANCHE ET LUNDI 20 ET 21 FEVRIER 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)

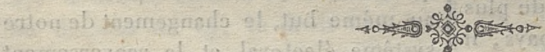


On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



— Varsovie, 21 *Février*. — Mrs les propriétaires fonciers du Royaume apprendront probablement avec plaisir que, d'après toutes les probabilités, le nouveau tarif, proposé par sir Robert Peel, pour régler les droits d'importation sur les céréales, sera prochainement adopté par les Communes d'Angleterre. On lit à ce sujet dans une lettre de Londres, reçue hier à Varsovie: L'adoption du nouveau tarif facilitera beaucoup un commerce suivi avec la Pologne. Sous l'empire de la nouvelle législation, le froment de Danzig pourra entrer en concurrence avec le froment anglais, lorsque le prix moyen sera en Angleterre de 59 shellings par *quarter*, tandis qu'auparavant il ne pouvait soutenir cette concurrence, que lorsque le quarter du froment anglais valait 66 shellings. (Le quarter équivaut à 2 korce 6/7; voir pour les détails l'article Angleterre). Nous espérons que nos lecteurs ne nous sauront point mauvais gré, de ce que nous nous sommes étendus, un peu longuement, sur une question qui intéresse si vivement tous les agriculteurs polonais.

Concert de M. Ricciardi.

Depuis un mois, nous vivons dans une atmosphère toute musicale. Les concerts se succèdent presque sans interruption: après Sivory, Servay; après Servay, Ernst; samedi M. Ricciardi a donné son 1er concert; aujourd'hui c'est le tour de M. Artôt.

La soirée musicale de M. Ricciardi était certainement une des plus agréables et des plus brillantes de cette année. Cet artiste a la voix sonore, vibrante, dramatique, et appartient à la bonne école, à l'école italienne. La voix fraîche et pure de Me Rywacka, le chant toujours gracieux et correct de M. Teichmann, et le talent précoce de Mlle Hedvige Brzowska, ont parfaitement secondé Mr Ricciardi.

— St. Petersbourg, 30 *Janvier* (11 *Février*). — S. M. l'Empereur a daigné ordonner que, vû la mort de l'évêque de Vilna, Klagiewicz, le coadjuteur de ce prélat, l'évêque Cywiński, administrât jusqu'à décision ultérieure, les affaires du diocèse.

L'Abeille du Nord annonce la dernière représentation de Mlle Taglioni qui, ayant fini son engagement avec la direction du théâtre de St. Pétersbourg, quitte cette capitale pour aller passer l'été à Londres et l'hiver en Italie.

PARTIE POLITIQUE.

— Paris, 11 *Février*. — Les débats sur la proposition de M. Ganneron ont continué aujourd'hui à la chambre des députés. Voici en quels termes le *Constitutionnel* rend compte de la séance d'hier: La proposition sur les incompatibilités a été défendue par MM. Vatry et Gauguier; MM. Liadières, Ressigeac et Jars l'ont combattue.

Voilà toute la séance, qui s'est passée au milieu des conversations particulières, absolument comme si la chambre se fût occupée d'un projet de loi d'intérêt local, et cependant il ne s'agissait de rien moins que du plus grand intérêt politique du pays, il s'agissait de savoir comment la chambre élective sera composée, ou plutôt si, d'ici à une époque qu'on peut déterminer, tous les bancs de la chambre seront presque exclusivement occupés par des fonctionnaires.

Si cette question est réellement aussi grave, fait observer *la gazette d'Etat de Prusse*, l'indifférence avec laquelle elle a été accueillie dans la chambre et dans le public, ne prouve nullement en faveur de l'époque actuelle; mais si tous ces plans de réforme parlementaire ne reposent sur aucune base rationnelle, on ne peut que se féliciter de ce que le bons sens national en ait fait justice.

— Dans la séance du 11, un discours prononcé par M. de Lamartine, a produit beaucoup d'impression sur l'assemblée, parceque c'était la première fois qu'il parlait, et qu'en cette occasion, l'illustre orateur a pris la défense du ministère.

— Malgré la brillante improvisation de M. Remusat, la chambre a repoussé la prise en considération de la proposition Ganneron, à la majorité de 198 voix contre 190. A la bourse, la rente a légèrement baissé, parceque le chiffre de la majorité obtenue par le ministère, a inspiré aux spéculateurs des craintes pour la durée du cabinet. Cependant, cette baisse n'a pas eu de suite et les fonds n'ont pas tardé à remonter. Le 5 % a fermé à 119. 30 et le 3% à 80. 20.

— Dans la séance d'aujourd'hui, M. Teste parlant au nom de M. le ministre de la guerre, retenu encore chez lui par une indisposition, a présenté un projet de loi ayant pour objet l'appel en 1840 de 80,000 hommes sur la classe de 1842.

— Lundi 14 dit le *Journal des Débats*, commencera la discussion sur la proposition de Mr. Ducos, qui n'est qu'une seconde tentative pour arriver au même but, le changement de notre système électoral et le renversement du cabinet. Les capacités, nous l'espérons, ajoute-t-il, ne seront pas plus heureuses que les incompatibilités.

— Londres, 11 *Février*. — Séance des communes. — Avant hier, Sir Robert Peel a développé ses idées relativement aux modifications à introduire dans le bill des céréales. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a reconnu qu'en effet, les intérêts du commerce et des manufactures étaient en souffrance, mais il a déclaré qu'il ne pensait pas que des modifications, apportées au bill des céréales, pussent améliorer la situation. »Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne proposera pas l'établissement d'un droit fixe et toujours le même, parce que, dans les années de récoltes moyennes, ce droit se trouverait trop faible pour protéger suffisamment l'intérêt agricole, et que, dans les années mauvaises, il serait encore trop élevé et devrait être abaissé. Le principe actuel du droit ascendant et descendant (sliding scale) sera maintenu, mais le droit d'importation sera diminué.« L'échelle mobile, proposée par sir Robert Peel, est calculée de manière que le maximum du prix du quarter de froment étant de 73 shellings, le minimum du droit d'importation soit fixé à un shelling, droit

qui monte d'un shelling, à mesure que le prix du froment anglais diminue d'un shelling également. Le minimum du prix du quarter est 51 schellings, et le maximum du droit atteint alors 20 schellings, proportion qui est obtenue parce qu'au taux de 68, 67 et 66 shellings, le droit d'importation reste stationnaire à 6 schellings, et qu'à 54 et 53 il le reste à 18. — Lorsque l'orge est à 25 sh: et audessous de 26, le droit est de 11, et à mesure que le prix du quarter augmente, il diminue progressivement jusqu'à ce qu'il soit réduit à 1 shel., l'orge en valant alors 37. L'avoine étant à 18 shellings ou au dessous de 19, le droit fixé à 8 shellings, diminue proportionnellement jusqu'a 1 schelling, le prix du quarter d'avoine s'élevant alors à 27 shellings.

Le lendemain, lord John Russel a déclaré qu'il présenterait un amendement tendant à faire rejeter la proposition ministérielle, comme n'apportant aucun remède au mal que l'on voulait guérir. — La lutte est donc engagée entre les deux partis!

Ce ne sera que dans la séance du 14, que la chambre sera invitée à se former en comité pour délibérer sur la proposition du ministre.

— Tous les journaux anglais sont remplis de réflexions sur le projetde loi de sir RobertPeel, lequel projet,on peut le dire, est l'objet de critiques générales. Les tories trouvent que le ministre accorde trop, tandis que les whigs l'accusent de ne pas accorder assez. En un mot, en voulant naviguer entre deux écueils, et trancher la difficulté par un tempérament, le cabinet n'a réussi qu'à soulever contre lui la méfiance et le mécontentement. Pendant la séance du 10, des attroupements assez considérables s'étaient formés devant la chambre des communes, et ils ont poussé les cris de: *A bas l'échelle mobile!* Plus de bill des céréales! La police a été obligée d'intervenir pour dissiper ces groupes.

Voici le tableau comparatif des droits d'importation sur les blés étrangers en Angleterre, dressé d'après l'échelle mobile, actuellement en vigueur, et celle que sir Robert Peel propose d'adopter.

			échelle Peel sh.	échelle actuelle sh.	pences
Au prix moyen de	51 sh. le quarter:		20	36	8
au prix de 51	et au dessous de 52	» »	19	35	8
» 52	» 53	» »	18	34	8
» 53	» 54	» »	18	33	8
» 54	» 55	» »	18	32	8
» 55	» 56	» »	17	31	8
» 56	» 57	» »	16	30	8
» 57	» 58	» »	15	29	8
» 58	» 59	» »	14	28	8
» 59	» 60	» »	13	27	8
» 60	» 61	» »	12	26	8
» 61	» 62	» »	11	25	8
» 62	» 63	» »	10	24	8
» 63	» 64	» »	9	23	8
» 64	» 65	» »	8	22	8
» 65	» 66	» »	7	21	8
» 66	» 67	» »	6	20	8
» 67	» 68	» »	6	18	8
» 68	» 69	» »	6	16	8
» 69	» 70	» »	5	13	8
» 70	» 71	» »	4	10	8
» 71	» 72	» »	3	6	8
» 72	» 73	» »	2	2	8
» 73 et au dessus			1	1	

— Berlin 16 *Février*. — Aujourd'hui, après midi, S. M. le Roi est revenu, en bonne santé, dans sa capitale.

— Madrid, 4 *Février*. — Dans la séance d'aujourd'hui, le député Otero a demandé aux ministres, si les mesures nécessaires avaient été prises pour que la tranquillité de la province de Gallice ne fût pas troublée, par suite du mouvement insurrectionnel qui avait éclaté dans le Portugal. Le président du conseil répondit que le gouvernement n'avait rien négligé pour assurer la tranquillité, non seulement de la Gallice, mais même de toute l'Espa-

gne; car, de l'intérieur et de l'extérieur, tout le monde, a-t il ajouté, conspire contre la liberté de la Péninsule; mais la nation saura triompher de tous ses ses ennemis. — Le député Almonaci proposa alors l'armement de 200,000 gardes nationaux, afin, a-t-il dit, de prouver en même temps aux cabinets des Tuileries et de St. James, que l'Espagne est invincible. »Si ces deux cabinets veulent la guerre, a-t-il ajouté, ils l'auront.« Le président du conseil répliqua, qu'une des deux puissances en question ne nourrissait aucune pensée hostile contre l'Espagne. La chambre passa alors à l'ordre du jour, qui amena la discussion sur un amendement relatif à la mise en état de siége de Barcelone, amendement qui était rédigé en faveur du gouvernement et qui fut rejeté à la suite d'un discours des plus énergiques, prononcé par le député Mota, qui s'écria que la junte de Barcelone avait sauvé l'Espagne.

— Lisbonne, 31 *Janvier*. — Le mouvement chartiste prend tous les jours de l'extension. Les provinces du nord se sont déjà prononcées en faveur de ce mouvement. Le comte Costa Cabral qui, sous la dernière administration, était ministre de la justice, et se trouve aujourd'hui à la tête des insurgés, a écrit à la reine qu'il n'avait pu résister au sentiment universel de la population d'Oporto. Bien que le duc de Palmela se soit, dit-on, prononcé très-fortement contre le mouvement, il est possible qu'au milieu de la grande indifférence de la population et des sympathies bien marquées des troupes, le gouvernement finisse lui-même par proclamer la charte. Plusieurs journaux de Lisbonne se sont déjà ouvertement prononcés dans ce sens. Les événemens d'Oporto ont causé, en Espagne, la plus vive émotion; l'Espagne qui a des craintes pour son propre avenir, voit avec inquiétude ses voisins entrer en révolution dans un moment où elle ne pourrait exercer qu'une trop faible influence sur le Portugal. S'il faut en croire le *Times*, les partisans réunis de Christine et de don Carlos seraient prêts à faire une nouvelle levée de boucliers. *Le Times* qui est, on ne doit pas l'oublier, le principal organe du cabinet britannique, accuse positivement le gouvernement français de tolérer les menées des conspirateurs espagnols. Il est facile, dit la feuille tory, de rallier tous les mécontents sous une même bannière et de rallumer la guerre civile dans le nord de la Péninsule; mais si le concours de la France n'est point patent et hautement avoué, il ne servira de rien; si, au contraire, la France se déclare ouvertement l'alliée des insurgés, le peuple espagnol, soutenu par son allié fidèle, l'Angleterre, retrouvera toute son énergie pour combattre l'ennemi intérieur et l'intervention de l'étranger.

— Le corps d'armée d'observation, formé par ordre du gouvernement espagnol, sur la frontière de la Gallice, sera commandé par le général Aleson, qui s'est déjà dirigé vers le lieu désigné pour le rassemblement des troupes.

Arrivées: MM. le général-major Buchmejer, venant de Nowo-Georgewsk; Antoine Stokowski, venant de Nowa-Wieś; Jean Chmielewski, venant de Steklinko; Antoine Plichta, venant de Kuźmy; François Jabłoński, venant de Jankowo.

Départs: MM. le comte Mikorski, allant à Sochaczew; Oraczewski allant à Kielce.

Théâtre des Variétés. — *Dwaj Grenadjerowie* (Les deux Grenadiers); — *Nowy Sąd Parisa, czyli Icek Sędzią* (le Nouveau Jugement de Paris ou Icek Juge).

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: 0 — *à 6 heures du soir: degrés au dessous de zéro*: 1; — *à minuit*: 3; — *ce matin à 6 heures*: 4.